

Grande surface : Dans un arrosoir en plastique, diluer le contenu entier (700 g) du Nettoyant dans 7,5 L d'eau

APPLICATION

Enlèvement des taches : Appliquer une quantité généreuse de Nettoyant de taches organiques dilué sur la tache. Laisser agir de 5 à 10 minutes. Frotter la tache à l'aide d'une petite brosse de nylon. Rincer abondamment et laisser sécher. Répéter si nécessaire.

Grande surface : Couvrir la surface avec le Nettoyant de taches organiques dilué. Frotter à l'aide d'un balai-brosse. Rincer abondamment et laisser sécher. Répéter si nécessaire.

POUVOIR COUVRANT

700 g de poudre concentrée donnent jusqu'à 7,5 L de solution et nettoient jusqu'à 18 m² (200 pi²). La consommation dépendra de l'état de la surface et de la dilution.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Format pro	Unités par boîte	Unités par palette
60102044 (141-502)	700 g	—	6	540

AVERTISSEMENT

PROVOQUE DES BRÛLURES. DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Manipuler avec soin. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux du visage : Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques ou masque de protection du visage. Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. **PREMIERS SOINS Contient** : Hypochloritetétrakis (phosphate) de tridécasodium. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

Techniseal® garantit ce Nettoyant contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de Techniseal® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'oeuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation.